

*Ordonnance Souveraine n° 4.043 du 18 novembre 2012
portant promotions ou nominations dans l'Ordre du
Mérite Culturel.*

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance souveraine n° 689 bis du 31 décembre
1952 portant création de l'Ordre du Mérite Culturel ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

Sont promus ou nommés dans l'Ordre du Mérite
Culturel :

Au grade de Commandeur :

M. Jean-Marie FOURNIER, Président fondateur du
World Monaco Music,

Au grade d'Officier :

Mme Christiane CHARREAU, épouse COLLINI, ancienne Technicienne de Laboratoire au Musée Océanographique,

MM. Nick DANZIGER, Photographe,
Gilles KEPPEL, Professeur des Universités, Politologue, Ecrivain,

Au grade de Chevalier :

MM. Marc-Laurent ALONSO, Professeur de piano,
Pierre BARRAL, Membre du Conseil d'Administration du Comité National des Traditions Monégasques,

Mmes Cécilia BARTOLI, Cantatrice Mezzo-soprano,
Marie-Claude BEAUD, Directeur du Nouveau Musée National de Monaco,

MM. Gérard COHEN, Administrateur Délégué de société,
Michel COPPO, Secrétaire Général du Conseil d'Administration du Comité National des Traditions Monégasques,

Joël-Benoît D'ONORIO, Professeur des Universités,

Mlle Carmela DEL BUE, Chef de Bureau à l'Académie de Musique Fondation Prince Rainier III,

MM. Bernard EL GHOU, Directeur de Campus universitaire,
Bernard GARCIA, Lieutenant à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Jean-Yves GIRAUDON, Professeur de Lettres,

Patrick MASELIS, Président du Club Philatélique de Monte-Carlo,

John McLAUGHLIN, Musicien,

Marc MONNET, Directeur du Printemps des Arts, Compositeur,

Mlle Béatrice NOVARETTI, Conservateur de la Médiathèque Communale,

MM. Bruno RACINE, Président de la Bibliothèque Nationale de France,

Jean-Laurent TERRAZZONI, Directeur Général de Monaco Méditerranée Foundation,

Louis VOGEL, ancien Président de l'Université Paris II (Panthéon-Assas), Professeur agrégé des facultés de droit.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-huit novembre deux mille douze.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :*
J. BOISSON.

}